

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 18 décembre 2024

Chikungunya : La Réunion passe au niveau 2B du dispositif ORSEC Risque d'évolution en épidémie, une mobilisation collective indispensable

53 cas de chikungunya ont été signalés à l'ARS La Réunion depuis août 2024. La majorité de ces cas a été recensée dans le sud de l'île.

Compte tenu de l'évolution de la situation et du risque d'épidémie dans les prochaines semaines, Gérard Cotellon, directeur général de l'ARS La Réunion, en accord avec Patrice Latron, préfet de La Réunion, a décidé d'activer le niveau 2B du dispositif ORSEC de lutte contre les arboviroses : « Intensification de la circulation virale autochtone et risque d'évolution en épidémie ».

Ce niveau correspond notamment à un renforcement des actions de salubrité publique et des actions partenariales avec les communes et intercommunalités.

Les équipes de l'ARS, en lien avec les services communaux, poursuivent quotidiennement leurs interventions de sensibilisation et de démoustication dans les quartiers concernés.

Les conditions météorologiques actuelles particulièrement propices à la prolifération des moustiques, renforcent l'urgence d'agir : l'engagement de chacun est essentiel pour éviter une épidémie de chikungunya alors même que la dengue continue à circuler dans l'île.

Situation épidémiologique au 17 décembre 2024

(Santé publique France)

Parmi les 53 cas de chikungunya recensés, quatre regroupements de cas (foyers) sont actuellement actifs :

- sur la commune de l'Etang-Salé dans le quartier ravine Sheunon (27 cas),
- sur la commune de Saint-Paul, un dans le quartier des Aigrettes (7 cas) et l'autre à l'Ermitage (9 cas),
- sur la commune du Tampon, à l'Îlet de Grand-Bassin,
- un nouveau foyer a émergé sur la Ligne 400 situé sur les communes du Tampon et de Saint-Pierre.

Plusieurs cas isolés ont également été identifiés sur les communes de Saint-Pierre, du Tampon, de Saint-Louis lors de la dernière quinzaine.

Le nombre total de cas reste modéré et sans impact sanitaire à ce stade.

Parallèlement, la dengue continue à circuler à bas bruit sur l'île (18 cas signalés depuis fin août à Saint-Pierre, Saint-Joseph, Le Port et Saint-Paul), nécessitant une vigilance accrue face aux deux virus.

Activation du niveau 2B du dispositif ORSEC

Ce niveau d'alerte correspond à une « intensification de la circulation virale autochtone en prévision d'une évolution vers une épidémie » et prévoit notamment :

- **Le renforcement des actions de salubrité publique et de lutte contre les moustiques** sur toute l'île ;
- **Des actions partenariales de lutte renforcée avec les communes et les intercommunalités** dans les zones de circulation du virus identifiées :
 - actions de salubrité et entretiens des espaces publics et privés (vid' fond de cours, élagage, ramassage intensifié des déchets...),
 - sensibilisation et mobilisation de la population, actions de traitement ;
- **L'identification de renforts mobilisables en situation épidémique** pour des actions de lutte contre les gîtes larvaires et de traitement, la préparation de leur mobilisation éventuelle ;
- **Le renforcement de l'information des professionnels de santé ;**
- **La vérification des stocks** auprès des pharmaciens ;
- **Le renforcement dans les établissements de santé et médico-sociaux** des actions de lutte contre les moustiques et de protection des usagers et des personnels.

L'implication des communes et des intercommunalités via leurs actions de salubrité publique contribue fortement à renforcer les actions de traitement et de sensibilisation menées par l'ARS. Cette mobilisation est aujourd'hui essentielle pour inverser la tendance d'épidémie. Les prochaines semaines seront en effet cruciales dans la lutte contre la propagation de la maladie.

Le plan de lutte contre les arboviroses :

Niveau		Situation épidémiologique
Veille	1A	Absence de cas ou apparition de cas isolés sans lien avec une épidémie dans la zone d'échange régionale
	1B	Connaissance d'une épidémie d'arbovirose dans la zone d'échange régionale et absence de cas ou apparition de cas isolés.
Alerte	2A	Identification d'une circulation virale modérée autochtone (apparition d'un ou plusieurs regroupements de cas ou de plusieurs cas sporadiques).
	2B	Intensification de la circulation virale autochtone et risque d'évolution vers une épidémie.
Epidémie	3	Épidémie de faible intensité
	4	Épidémie de moyenne intensité
	5	Épidémie massive ou de grande intensité
Maintien de la vigilance		Phase de décroissance - Retour à une circulation virale modérée
Fin de l'épidémie		Fin de l'épisode épidémique et retour à une phase de veille (niveaux 1)

Le plan de lutte contre les arboviroses (dengue, chikungunya, zika) est un dispositif spécifique du plan ORSEC départemental.

Il décrit la stratégie et les moyens de lutte contre ces maladies transmises par les moustiques en fonction de différents niveaux de risque.

Le plan comprend 5 niveaux. Le passage d'un niveau à l'autre et la coordination de la gestion de l'évènement sont assurés par :

- **le directeur général de l'ARS** : niveaux de veille (niveau 1) et d'alerte (niveau 2) ;
- **le préfet** : à partir du déclenchement du niveau épidémique (niveaux 3 et plus).

Les actions menées par l'ARS

La lutte anti-vectorielle

Dès signalement d'un cas de chikungunya, l'ARS agit dans le quartier concerné, sans attendre la confirmation du cas, afin de réduire le risque d'une circulation du virus. La semaine dernière, le service de lutte anti-vectorielle est ainsi intervenu auprès de 60 signalements autour de cas suspects.

Du 23/08/24 au 16/12/24

2 176 visites de maisons ou appartements effectuées

1 278 traitements de jour réalisés

La stratégie d'intervention et de lutte anti- vectorielle de l'ARS dans les quartiers concernés :

- Élimination des gîtes larvaires (nids à moustiques) autour du domicile des malades,
- Réalisation des traitements insecticides et/ou larvicides la journée,
- Sensibilisation des habitants aux gestes de prévention,
- Distribution de répulsifs aux publics prioritaires,
- Recherche de cas suspects autour du domicile d'un cas,
- Sensibilisation à consulter un médecin dès symptômes et à réaliser des analyses par le laboratoire.

Focus : Les actions de traitements insecticides (démoustication)

Les équipes de l'ARS mènent des actions de démoustication la journée, autour des habitations des malades dans un périmètre de 100m et éventuellement autour de lieux régulièrement fréquentés (travail, loisirs...). Ces traitements biologiques sont réalisés pour éliminer l'ensemble des moustiques (larves et moustiques adultes) par des opérations de suppression des gîtes larvaires et de traitements insecticides.

Une première équipe de l'ARS passe en porte à porte pour :

- procéder à l'élimination des gîtes larvaires et s'assurer de la mise en sécurité des maisons à traiter,
- informer les personnes rencontrées du passage imminent du traitement.

En cas d'absence, un courrier est laissé dans la boîte aux lettres de la personne, l'invitant à rappeler le service de l'ARS pour reprogrammer l'action.

Une deuxième équipe passe ensuite pour procéder aux traitements :

- traitements insecticides (deltaméthrine) et/ou larvicides (bacillus thuringiensis israelensis - Bti), des insecticides biologiques.

Ces actions ne sont pleinement efficaces que si elles s'accompagnent d'une mobilisation collective : protection individuelle contre les piqûres de moustiques et élimination des nids à moustiques (gîtes larvaires) autour de son domicile.

Pour en savoir plus sur l'action de la lutte anti-vectorielle de l'ARS La Réunion, [visionnez la dernière émission TV « Vital » du 14/12/2024](#)

La sensibilisation des professionnels de santé

Depuis l'apparition du premier cas en août dernier, l'ARS sensibilise et transmet les informations sur la situation à l'ensemble des professionnels de santé et aux établissements de santé.

Une mobilisation de tous face à des conditions favorables aux moustiques

Le chikungunya, comme la dengue, est une maladie transmise par les moustiques (*Aedes albopictus*). Tout le monde peut être concerné : nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées.

En appliquant des mesures de prévention simples au quotidien, nous pouvons contribuer au ralentissement de la circulation du virus :

Éliminer l'eau stagnante (nids à moustiques) au minimum une fois par semaine :

- jeter ou vider les coupelles, petits récipients...
- vider les gouttières, pneus, plantes retenant l'eau
- rendre inaccessibles aux moustiques les dispositifs de stockage d'eau (moustiquaire ou tissus...)
- traiter ou vider les piscines non utilisées...

Se protéger des piqûres de moustiques :

répulsifs ; moustiquaires particulièrement pour les enfants, les personnes alitées et les personnes malades du chikungunya ; diffuseurs/serpentins...

Consulter son médecin en cas de symptômes :

Fortes fièvres, douleurs articulaires, maux de tête, grosse fatigue..., les personnes sont encouragées à consulter leur médecin et continuer à se protéger contre les piqûres de moustiques.

Certaines formes du chikungunya peuvent être très graves, amenant à des hospitalisations voire des décès. Pour les personnes qui ont contracté la maladie, il est essentiel de continuer à :

- se protéger pour éviter de contaminer son entourage ;
- surveiller son état de santé et consulter son médecin ou un service d'urgence, en cas de dégradation.

Pour plus d'informations, contactez le numéro vert Prévention, infos, conseils :

Prévention, infos, conseils



Appel gratuit depuis un poste fixe